

Compte rendu - Comité Directeur Lans en L'air

Date : 11 mai 2026

Lieu : Maison des associations - Lans en Vercors

Participants : Sébastien Chevrier, Marie Kouklevsky, Simon Emonin, Johann Moreau, Paul Costa, Gaël Coutanson

Invités : Olivier

1. Début de séance : accueil, attentes et point sécurité

La séance a débuté par l'**accueil** d'Olivier, pilote ayant pratiqué il y a une dizaine d'années et souhaitant aujourd'hui reprendre l'activité. Son objectif est de réaliser des vols calmes, découvrir la vie du club et rencontrer ses membres. Son regard extérieur a permis de mettre en lumière plusieurs pistes d'amélioration, notamment concernant la clarté et l'organisation des groupes WhatsApp.

Le point sécurité a porté sur le renoncement et l'entêtement en vol comme au sol.

- Un retour d'expérience a été réalisé à partir d'une récente sortie au Ventoux, avec un rappel sur l'importance de rester vigilant face à la force du vent, à l'évolution de la nébulosité et à l'anticipation des options d'atterrissage. Il a été rappelé que le renoncement ne constitue pas un échec, mais fait pleinement partie de notre pratique et de la gestion de la sécurité.
- Un second cas a été évoqué suite à un vol du Moucherotte : un pilote s'est posé dans des pentes enneigées et raides sous le col de la Balme. Souhaitant initialement remonter pour retrouver un décollage malgré un équipement limité, il a finalement choisi de renoncer et de redescendre à pied vers le col de l'Arzelier après avoir constaté la difficulté du terrain et observé de petites coulées de neige. Ce retour d'expérience rappelle que, lors d'une vache, il est essentiel d'évaluer non seulement la qualité du terrain d'atterrissage, mais aussi son accessibilité et les possibilités de retour en sécurité avec l'équipement disponible. En montagne, la sécurité doit rester une priorité, aussi bien en vol qu'au sol.

2. Organisation des stages et sorties

Stage SIV : Le stage ne sera finalement pas organisé en commun avec le Duck. Une alternative est actuellement étudiée avec l'école "Way Up", qui propose des tarifs avantageux similaires à ceux du Duck (230 € par jour). Le bureau doit encore finaliser les dates avant de lancer la communication officielle et déposer une demande de subvention "Vole Mieux".

Stage "Voler Serein" : Ce stage vise à associer préparation mentale et vols de plaine ou de bord de mer. Après discussion, l'option d'un stage en Normandie a été abandonnée en raison de l'éloignement géographique et d'un environnement de vol jugé trop différent de nos pratiques habituelles.

Interclub “Sous le vent du Pilat” : En réponse à leur venue des 20 et 21 juin, Lans en l’air a proposé des dates en septembre pour organiser le retour. Le déplacement dans le Pilat a lieu le week-end des 6 et 7 septembre.

Le fonctionnement financier restera identique à celui de l’année précédente (barbecue et petits-déjeuners pris en charge). Une navette pourra être louée pour le retour si le nombre de participants le permet. Le pass permettant l’accès au Belvédère pourra être utilisé pour monter les pilotes ou les ailes au décollage, sous réserve de limiter les trajets à un seul véhicule. Une communication commune entre les deux clubs est en préparation.

Participation financière aux sorties autonomes : La participation financière est confirmée à hauteur de 10 € par jour et par personne. Le remboursement sera effectué auprès d’un seul membre du groupe, dans la limite du budget alloué. Le document final est en cours de rédaction pour une mise en application prévue au début de l’été.

3. Gestion du matériel

La charte biplace est désormais finalisée et validée. Il reste à la faire signer par les membres concernés, soit via HelloAsso, soit à l’aide d’un document PDF classique. Une mise à jour du calendrier de réservation et du groupe WhatsApp devra également être réalisée.

La mise à jour de **la charte snowkite** est repoussée à la rentrée, le sujet n’étant pas considéré comme prioritaire. L’objectif est d’organiser cette activité sur le même modèle que le biplace (calendrier de réservation, groupe WhatsApp, etc.). À terme, un carnet de suivi du matériel pourrait être mis en place afin de mieux suivre son usure.

4. Événements

La séance de sensibilisation du 28 avril sur les rapaces a été jugée particulièrement instructive et pédagogique, notamment concernant la notion de “bulles de quiétude”. Principalement centrée sur l’aigle royal et le faucon pèlerin, cette intervention a permis des échanges constructifs et apaisés malgré quelques écarts ponctuels.

À la suite de cette soirée, plusieurs personnes se sont portées volontaires pour participer bénévolement à des actions de protection de la faune. Un regret a toutefois été exprimé concernant l’absence d’enregistrement de la séance, qui aurait permis aux absents ou aux personnes éloignées géographiquement d’en bénéficier.

Plusieurs suites sont prévues par le club :

- finalisation de la page APPB sur le site du club avec, si possible, le lien vers la présentation ;
- création d’un groupe WhatsApp dédié aux échanges autour de la faune.

La matinée “instruments” est également perçue comme une excellente initiative. Il reste toutefois à confirmer la date et les modalités d’organisation.

Un ball-trap est prévu les 13 et 14 juin au stade de neige de Lans-en-Vercors. Comme l'année passée, le club n'a pas été officiellement informé et aucun NOTAM n'a été publié. Le club propose d'organiser une séance commune avec les organisateurs de l'évènement afin de créer ensemble un NOTAM, ce qui permettrait aux deux parties de mieux comprendre cette démarche.

5. Gestion des sites

Côte 2000 : Aucune avancée n'est constatée à ce jour ; le bureau attend la réouverture de la station.

Les 10 manches à air ont été récupérées afin de reconstituer le stock du club. Un projet de recyclage de manches à air à partir de tissus de parapente usagés, porté par la FFVL, est en cours. Ce projet emploie des personnes en situation de handicap. Une première livraison de 200 pièces, au tarif de 15 € l'unité, est attendue afin de réaliser des tests sur différents sites.

La pose des **panneaux d'information** doit se poursuivre. Le CODEVOLI a accepté de financer l'intégralité des coûts de fabrication. En premier lieu, il s'agit de réaliser un état des lieux du pied et des fixations du panneau du décollage de Méaudre avant installation du nouveau modèle. Pour Côte 2000 et Corrençon, attendre l'ouverture de la station.

Site de Saint-Martin : L'école locale doit renforcer la structure du panneau actuellement au sol au décollage. Il est également nécessaire d'alerter le Parc concernant un panneau d'information dont il est gestionnaire et qui se trouve en mauvais état.

Site du Belvédère : De petits panneaux destinés à baliser le chemin de montée sont en cours de fabrication.

Par ailleurs, une convention quadripartite (Alto, exploitant, propriétaire et club) doit être mise en place pour l'atterrissage. Cette convention permettrait de classer le site FFVL/PDESI. Les différentes rencontres nécessaires restent à organiser.

6. Informations des instances

CODEVOLI : RAS, en dehors des retours positifs concernant le financement des panneaux et le projet de récupération des manches à air.

Ligue AURA : RAS.

FFVL : RAS.

Mairie : Une rencontre avec les nouveaux élus doit être organisée afin de relancer les dossiers en cours et de faire connaissance. Le club souhaite également obtenir des informations concernant la mise à disposition de l'ancienne cabane de l'Aigle, qui pourrait présenter un intérêt pour les activités du club.

La réunion de fin d'année des associations se tiendra le 1er juillet. Le club a exprimé le souhait d'obtenir un accès à la maison des associations le samedi matin et le lundi soir.

7. Autres points

La demande administrative visant à faire reconnaître **l'association d'intérêt général** a été rédigée et envoyée. Dans l'attente d'un retour de l'administration, ce statut sera considéré comme acquis après six mois sans réponse.

Concernant la **cagnotte de soutien à Nicolas Mouquet** (Wingshop), à la suite de son accident, le club a effectué un don de 100 €.

Gestion des groupes WhatsApp et des réseaux sociaux : Plusieurs actions sont prévues afin de faciliter la compréhension pour les nouveaux arrivants :

- mise à jour des photos des groupes ;
- ajout de descriptions explicatives ;
- fermeture du compte Facebook avec redirection vers le site internet et l'adresse mail de contact ;
- ajout du lien vers la communauté WhatsApp dans le mail d'accueil des nouveaux adhérents.

Gestion du site internet : Le développement du site se poursuit.

Un premier nettoyage manuel des spams et comptes fictifs a été réalisé. Un plugin destiné à limiter la création de faux comptes a également été transmis et reste à tester.

Il est aussi envisagé d'interdire la création autonome de comptes : les adhérents pourraient alors créer leur accès uniquement via une invitation.

Enfin, le comité directeur rencontre toujours des difficultés dans la gestion de la boîte mail de contact. Plusieurs solutions de redirection ou d'ajout du compte sur les messageries des membres du CD sont envisagées, mais aucune ne fait actuellement consensus.